

# Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

gnent quelques sottises ou quelques solécismes, sont aussi des oreillers de paresse où notre mémoire s'endort. Pour la fortifier, aidons-la le moins que nous pourrons.

M. Georges Art distingue deux formes principales de la mémoire : la mémoire verbale et la mémoire pratique. Pour fortifier la première, il nous rappelle une recette que nos maîtres nous enseignaient déjà. Si nous voulons fixer un texte difficile dans notre tête récalcitrante, lisons-le avant de nous endormir, afin que notre subconscient l'élabore durant le sommeil, puis, le matin, faisons acte de volonté pour reconstituer notre lecture du soir.

En ce qui concerne la mémoire pratique, M. Georges Art est d'avis que les femmes en ont plus que les hommes. Inclignons-nous, et soyons sur nos gardes. Car cette supériorité mnémonique n'est pas sans dangers pour nous. « N'espérez pas, nous dit M. Art, qu'une sœur, une mère, oublie jamais telle sottise que vous aurez commise à n'importe quelle époque de votre vie ; n'espérez pas surtout, maris, que votre femme ensevelisse dans l'oubli vos erreurs, vos plus innocentes « gaffes ». Tout cela vous sera servi fréquemment ; eussiez-vous l'âge des patriarches, vous serez toujours à leurs yeux un jeune homme qu'il s'agit de mettre en garde contre ses écarts de conduite et de langage. »

C'est à se demander, vraiment, s'il convient de trop développer la mémoire pratique, redoutable déjà, de la compagne de sa vie. Plus d'un hésitera à mettre entre ses mains le volume de M. Georges Art, de crainte qu'il ne devienne une arme offensive. Il nous enseigne l'art du souvenir. C'est au mieux. Mais qui nous enseignera l'art de l'oubli, plus nécessaire encore ? Chamfort pensait que pour vivre en paix il faudrait chaque jour passer l'éponge sur l'ardoise.



## BIBLIOGRAPHIES

Le numéro du 10 avril de la **Revue des familles** est particulièrement bien illustré et intéressant. On y lira entre autres avec plaisir le remarquable article de M. Maxime Reymond : *Nos raisons d'espérer, à nous catholiques*, une très belle poésie d'Eugénie Vicarino, et la fin du dramatique *Journal de deux époux belges*. Les pages illustrées abondent : notre armée, les prisonniers de guerre, les derniers événements de Serbie, une foire au Landeron, etc.

En vente dans tous les kiosques de gares et à l'Administration H. Butty et C<sup>ie</sup>, à Estavayer-le-Lac (Suisse), au prix de 10 centimes (édition rose) et 15 cent. (édition bleue).

\* \* \*

**Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire**, 41<sup>me</sup> année. — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger frères, éditeurs. — Un an : Suisse, 2 fr. 50 ; Etranger, 3 fr.

Un malade atteint de maladie infectieuse peut-il, une fois guéri, transmettre encore sa maladie à son entourage ? L'article du D<sup>r</sup> Mayor sur « Les Porteurs de germes » nous apporte des faits assez inquiétants et nous montre la nécessité d'être prudents dans tous les cas de maladies infectieuses. — Que l'on mette à profit les excellents conseils du D<sup>r</sup> Mayor concernant « Les pharmacies domestiques », afin de faciliter la tâche du médecin. — « La technique de l'allaitement artificiel » nous donne des renseignements utiles sur la manière de nourrir les bébés. — Voir encore dans ces numéros les articles sur la « Myopie scolaire », « Les œufs », « Le lait en Hollande », etc., etc. — N<sup>o</sup> spécimen gratis et franco sur demande.



## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Suisse.** — *Cours de maîtres de gymnastique en 1915.* —  
a) Pour les garçons. Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise les cours suivants :

I. Un cours de 15 jours, à *Frauenfeld*, du 12 au 24 juillet (exercices du 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degré pour l'âge de 7 à 12 ans). Directeurs : K. Fricker, maître de gymnastique à Aarau, et A. Frei, maître de gymnastique à Bâle.

II. Un cours de 15 jours, à *Bienne*, du 19 au 31 juillet (exercices du 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degré pour l'âge de 7 à 12 ans). Directeurs : G. Bubloz, maître de gymnastique à La Chaux-de-Fonds, et Ch. Bornand, maître de gymnastique à Genève.

Sur la base du « Règlement pour les cours de gymnastique », promulgué le 16 mai 1911 par le Département militaire suisse, seront admis sans autre formalité les instituteurs et les institutrices. Pourront se faire inscrire également d'autres personnes. Celles-ci devront alors établir qu'elles ont la perspective de devenir plus tard maîtres ou maîtresses de gymnastique et fournir des indications sur leur préparation antérieure et leurs aptitudes. A cet effet, il leur sera remis un questionnaire à remplir.

Le maximum des participants est de 32 par cours. Les participants doivent suivre le cours complet. Les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération. Le programme d'enseignement est basé sur le Manuel fédéral de gymnastique.

Pour faciliter la participation à ces cours, le Département militaire fédéral accordera aux participants une sub-